

Département  
du Bas-Rhin  
-----  
Arrondissement  
de SAVERNE  
-----

Nombre de  
Conseillers  
élus  
11  
-----

Nombre de  
Conseillers  
en fonction  
10  
-----

Conseillers  
Présents  
10  
-----

COMMUNE DE SINGRIST  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 10 novembre 2015**

Sous la présidence de Madame le Maire Béatrice  
LORENTZ.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs :

BOEHM Alain, CHARDON Christine, ENGEL Isabelle,  
GUNTNER Stéphane, PAULEN René, SCHLEGEL  
Audrey, THOMAS Olivier, FRIEDRICH Jean-Louis,  
HALFTERMEYER Dominique.

Absent(e)(s) : /

En présence de KUHN Monique, secrétaire de mairie.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV du 08 septembre 2015
- 3) SDEA : Rapport annuel 2014 synthèse locale eau potable
- 4) Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau : Rapport annuel d'activités 2014
- 5) Acceptation de chèque
- 6) Commémoration de la libération du Pays de Marmoutier 1944
- 7) Décision modificative de crédits
- 8) Projet de Schéma départemental de coopération communale
- 9) Demande de subvention
- 10) Divers

**1. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance monsieur GUNTNER Stéphane.

**2. Approbation de la séance du 08 septembre 2015 :**

Le procès-verbal de la séance du 08 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **3. SDEA : Rapport annuel 2014 synthèse locale eau potable :**

Madame le maire présente aux conseillers municipaux le document intitulé : « le rapport annuel 2014 synthèse locale eau potable »

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, prend acte du rapport.

### **4. Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau : Rapport annuel d'activités 2014**

Madame le maire informe les conseillers que la mairie a réceptionné le rapport annuel d'activités 2014 de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau.

Après présentation détaillée de ce document par madame le maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après délibération, prend acte du rapport.

### **5. Acceptation de chèque :**

Madame le maire informe les conseillers que la mairie a réceptionné un chèque d'un montant de 906.60€ de la société Groupama Grand Est en remboursement des dégâts causés sur deux lampadaires à la salle plurifonctionnelle.

Madame le maire précise que les réparations ont déjà été effectuées.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte le chèque de Groupama pour un montant de 906.60€.

### **6. Commémoration de la libération du Pays de Marmoutier 1944 :**

Madame le maire rappelle aux conseillers que les communes voisines de Marmoutier ont été pour la plupart libérées à la même date que Marmoutier.

Madame le maire informe donc les conseillers qu'il a été proposé aux maires, lors de la réunion de bureau du 06 octobre 2015, de se joindre à la cérémonie pour commémorer la Libération du « Pays de Marmoutier-Sommerau » avec les « Anciens de la 2<sup>ème</sup> DB ».

Madame le maire précise que cette cérémonie aura lieu le 21 novembre 2015 et que la totalité des élus des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau ont décidé d'y participer.

Madame le maire précise enfin aux conseillers qu'une borne de Koufra sera installée à Marmoutier lors de la cérémonie commémorative et que les communes du territoire sont invitées à participer aux frais occasionnés par l'achat et l'installation de la borne.

Le coût estimé est d'environ 2 000€.

Le conseil municipal, après délibération, à 7 voix pour, une abstention et deux votes contre, décide de participer à hauteur de 150€ à l'achat et à l'installation d'une borne lors de la cérémonie de commémoration de la Libération du « Pays de Marmoutier-Sommerau » du 21 novembre 2015.

## **7. Décision modificative de crédits :**

Madame le maire rappelle aux conseillers qu'il a été décidé, lors de la séance du 16 juin 2015, d'indemniser la SCEA Haffner à hauteur de 530€ pour les pertes de récoltes subies lors de la vente de terrains pour la construction de la salle plurifonctionnelle.

Cependant madame le maire précise qu'aucun crédit n'a été prévu au budget primitif 2015 et qu'il convient donc de prendre la décision modificative de crédits suivantes pour pouvoir indemniser la SCEA Haffner :

- ✓ C/678 (Autres charges exceptionnelles) : + 200€
- ✓ C/022(Dépenses imprévues de fonctionnement) : - 200€.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, valide la décision modificative de crédits ci-dessus.

## **8. Projet de schéma départemental de coopération communale :**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de reporter ce point.

## **9. Demande de subvention :**

Madame le maire informe les conseillers que la mairie a réceptionné deux demandes de subvention ; une de La Croix Bleue de Saverne, organisme venant en aide depuis plus de cinquante ans aux malades de l'alcool dans les alentours de Saverne, et une deuxième de l'Association « La Marelle », qui organise principalement des manifestations au cours de l'année scolaire pour permettre aux enfants scolarisés à l'école de la Sommerau de se rencontrer et grandir ensemble.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de ne pas donner suite à la demande de subvention de la Croix Bleue de Saverne,
- d'allouer une aide financière de 100€ à l'Association de « La Marelle » de Salenthal.

## **10. Divers :**

- Cimetièrre :

Madame le maire informe les conseillers que la pose du columbarium sera effectuée courant de la semaine prochaine par la société METZMEYER de Saverne.

- Containers :

Madame le maire informe les conseillers que de nombreuses incivilités ont toujours lieu et notamment au niveau du dépôt sauvage d'ordures ménagères.

Madame le maire explique que plusieurs sachets nylon, dont un contenant de la tapisserie, ont été retrouvés près des containers au niveau de l'ancienne école.

Madame le maire indique également que des déchets verts ont été abandonnés à côté des tombes au cimetière alors qu'il y a un endroit prévu à cet effet.

- Bureau électoral :

Madame le maire rappelle aux conseillers que les élections départementales auront lieu les dimanche 06 et 13 décembre 2015 et qu'il convient de former le bureau électoral.

Le bureau électoral sera donc organisé de façon suivante :

- **08H00 – 10H30: PRESIDENT:** Béatrice LORENTZ  
**: ASSESSEURS:** Jean-Louis FRIEDRICH  
 Dominique HALFTERMEYER
- **10H30 - 13H00: PRESIDENT:** Audrey SCHLEGEL  
**: ASSESSEURS:** Alain BOEHM  
 Olivier THOMAS
- **13H00 - 15H30 : PRESIDENT:** Isabelle ENGEL  
**: ASSESSEURS:** Stéphane GUNTHNER  
 Christine CHARDON
- **15H30 – 18H00: PRESIDENT:** Béatrice LORENTZ  
**: ASSESSEURS:** René PAULEN  
 Stéphane GUNTHNER

- Banque alimentaire :

Madame le maire rappelle aux conseillers que la Banque Alimentaire aura lieu le vendredi 27 et le samedi 28 novembre 2015.

Madame le maire précise qu'au niveau de la commune les habitants pourront déposer leurs dons à la mairie le vendredi 27 novembre 2015 pendant les heures de permanence de 10h00 à 11h30.

- SDEA :

Madame le maire informe les conseillers que la mairie a réceptionné une copie du courrier que le SDEA a envoyé à madame JACOB au sujet des problèmes rencontrés suite aux rejets par son établissement de graisses sur le réseau d'assainissement.

Madame le maire indique que le SDEA confirme l'installation d'un séparateur de graisse adapté à l'activité de l'établissement et que le syndicat a effectué un contrôle de conformité en date du 22 octobre 2015.

Madame le maire précise donc que l'installation du restaurant ne présente plus de risque de rejet de graisses dans le réseau public d'assainissement mais que cet équipement devra faire l'objet d'un entretien régulier et que les certificats d'élimination des déchets graisseux y relatifs devront être présentés sur simple demande.

- Urbanisme :

Madame le maire informe les conseillers des autorisations du droit des sols déposés en mairie à savoir :

- DP15R0004 : CHARDON Christine : construction d'une véranda,
- DP15R0005 : DE OCHANDIANO Pascal : Création de deux portes de garage,
- DP15R0006 : NONNENMACHER Michaël : Réfection de toiture,
- DPR15R007 : DANGELSER Eddy : Changement de deux portes fenêtres,

- DP15R0008 : MARY-BRION Karin : Crépissage de la maison et du garage,
- DP15R0009 : LORENTZ Jean-Paul : Installation de panneaux photovoltaïques.
  
- ALEF :

Madame le maire informe les conseillers que plusieurs évènements sur le thème de la parentalité seront organisés par l'ALEF du 14 au 18 novembre 2015.

Madame le maire précise que plusieurs intervenants interviendront sur le sujet de l'alimentation et indique que des flyers seront distribués par l'ALEF.

- Signalisation routière :

Monsieur BOEHM Alain informe les conseillers qu'il y a plusieurs anomalies dans la mise en place des panneaux de signalisation au niveau des plateaux surélevés dans la commune et qu'il convient de contacter l'entreprise pour y remédier.

Monsieur BOEHM indique à titre d'exemple que le panneau de limitation à 30 et le panneau d'entrée d'agglomération n'ont pas été installés dans le bon ordre par l'entreprise.

Monsieur GUNTNER Stéphane informe les conseillers qu'il aura un contact avec le responsable de l'entreprise courant de la semaine prochaine.

Séance levée à 21H00.